

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 17 novembre 2022

Direction générale des services – N° 12.07.2022.201

Objet : Concours des décorations de Noël 2022 – Règlement - Autorisation

Date de la convocation : 09 novembre 2022

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 25

PRESENTS :

M. MARCHE Frédéric, Mme TELLIEZ Fabienne, M. BEAUCOUSIN David, Mme DELACOUR Mélanie, M. BERTHOU Fabrice, Mme HAMIDOU Hawa, M. ARBI Rachid, Mme COLOMBOTTI Monique, MM. HOUNKPATI Jean-David, SARR Yaya, Mme OMONT Sylvie, MM. TARSIA Rosario, LEFEBVRE Philippe, DABO Infali, Mme HOULIER Valérie, MM. LEBALLEUR Frédéric, FAUCHE Stéphane, Mme BALEM Sandrine, M. BOURREAU Marc, Mmes LEFEBVRE Laëtitia, LERICHE Evelyne.

POUVOIRS :

Mme SALL Coumba a donné pouvoir à Mme HAMIDOU Hawa.
Mme WOLF Alexandra a donné pouvoir à Mme HOULIER Valérie.
M. KIVATA Guy a donné pouvoir à M. TARSIA Rosario.
Mme PALMENTIER Corine a donné pouvoir à M. MARCHE Frédéric.

ABSENTS :

M. DEM Ibrahim.
Mme DENOS Clélia.

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric LEBALLEUR

RAPPORTEUR : Hawa HAMIDOU

Afin de récompenser les efforts des habitants qui contribuent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, lors des fêtes de fin d'année, les élus de la commission « Communication, Animation, Insertion, Formation et Emploi » souhaitent mettre en place un concours des décorations de Noël pour cette année 2022.

Concernant le jury communal, il est proposé les candidatures suivantes :

| | |
|----|-------------------|
| 1. | Sandrine BALEM |
| 2. | Stéphane FAUCHE |
| 3. | Laëtitia LEFEBVRE |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Concours des décorations de Noël - Règlement - Autorisation

Date de transmission de l'acte : 21/11/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 21/11/2022

Numéro de l'acte : 12-07-2022-201 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20221117-12-07-2022-201-DE

Date de décision : 17/11/2022

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants

| | |
|----|---|
| 4. | Un membre du Conseil Municipal des Jeunes |
|----|---|

Deux catégories sont ouvertes :

- Maison individuelle avec façade ou jardin
- Façades, fenêtres et balcons d'immeubles

Pour chaque catégorie, les trois premiers lauréats seront récompensés.

Concernant les prix attribués, l'Adjointe au Maire propose :

- ✓ 1^{er} prix pour chaque catégorie : 100 €uros
- ✓ 2^{ème} prix pour chaque catégorie : 70 €uros
- ✓ 3^{ème} prix pour chaque catégorie : 50 €uros

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE l'organisation d'un concours des décorations de Noël ainsi que son règlement comme annexé à la présente délibération.

DECIDE, après avis unanime pour procéder à main levée, de nommer les membres du jury communal :

| | |
|----|---|
| 1. | Sandrine BALEM |
| 2. | Stéphane FAUCHE |
| 3. | Laëtitia LEFEBVRE |
| 4. | Un membre du Conseil Municipal des Jeunes |

ACCEPTE l'attribution des prix et présentations indiqués ci-après, dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixée annuellement par le Conseil Municipal :

- ✓ 1^{er} prix pour chaque catégorie : 100 €uros
- ✓ 2^{ème} prix pour chaque catégorie : 70 €uros
- ✓ 3^{ème} prix pour chaque catégorie : 50 €uros

Pour copie conforme,
Cléon, le 17 novembre 2022
Le Maire,

Frédéric MARCHE

